

MÉGA-DÉCHARGE

**Le 6^e RENDEZ-VOUS DU COMPTE À REBOURS DE LA FERMETURE
C'EST CE VENDREDI 10 JUIN À 14 H AUX PORTES DE LA DÉCHARGE**

Alors que la signature de l'arrêté préfectoral tarde un peu, après l'avis négatif émis le 19 mai dernier par le CODERST à l'encontre de la demande de la société COVED qui voulait prolonger de 5 années l'exploitation de la décharge, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois maintient la pression.

En effet, même si l'association attend sereinement la décision de Madame la Préfète, le combat n'est pas terminé : l'ASPA se prépare au mieux à suivre avec vigilance la remise en état du site, au pire à devoir affronter dans quelques mois le dépôt annoncé par COVED d'un nouveau dossier de demande d'autorisation d'exploiter qui visera, cette fois, une extension de la décharge.

Dans ce dernier cas de figure, COVED ferait montre d'un singulier manque de discernement et partirait avec un lourd handicap : après avoir objecté l'inutilité de la méga-décharge du fait des capacités suffisantes de traitement des déchets en Côte-d'Or, après avoir déploré les nuisances et l'impact désastreux de l'installation, après avoir souligné l'opposition de la population et des collectivités locales, on imagine mal que les services de l'État changent de disposition face à un nouveau dossier.

Nous n'en sommes pas encore là et à chaque jour suffit sa peine...

Pour l'heure, après 12 années d'un combat harassant, il faut savoir savourer le changement de contexte. C'est ce à quoi l'association convie la population et les élus en venant partager le verre de l'amitié au **6e rendez-vous du compte à rebours de la fermeture du site le vendredi 10 juin à 14 h aux portes de la méga-décharge.**

L'ASPA remercie encore tous les signataires de la lettre à Madame la Préfète, la priant de veiller à la fermeture de la méga-décharge en janvier 2018 au plus tard et au respect de la décision du Tribunal Administratif : sans compter les envois directs, **ce sont au minimum 1200 lettres qui auront été expédiées à la préfecture.**

(Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois)